

ANNEXE 9

SECTION ACADEMIQUE
DE L'AUDE

ACADEMIE DE MONTPELLIER

N° 372

Carcassonne, le 30 JANVIER 1941

OBJET :

Proposition de Révocation
de M^{me} Alquier,
institutrice de l'Aude.

L'Inspecteur d'Académie de l'Aude

à Monsieur le Préfet de L'AUDE à CARCASSONNE

Cabinet .

ARCHIVES DE L'AUDE

AD11
108W29/01

J'ai l'honneur de vous signaler à nouveau le cas de Mme ALQUIER née Ambry Gabrielle, institutrice de l'AUDE en congé pour convenances personnelles sans traitement, en résidence à LAVELANET du-COMMINGES (Hte Garonne).

Par mon rapport du 29 Novembre 1940 (exécution des prescriptions de la circulaire ministérielle du 15 Novembre 1940), j'ai proposé le relèvement des fonctions de cette maîtresse et sa radiation des cadres de l'enseignement .

Outre que sa réintégration en 1937, à 48 ans, avec 2 ans seulement de services, me paraissait due à la faveur politique étant donné l'avis défavorable de mon prédécesseur à ce sujet, je faisais ressortir l'activité communiste de Mme ALQUIER, propagandiste et organisatrice de manifestations publiques extrémistes, mère du militant communiste actuellement interné, Fontvieille François, sur lequel je vous ai renseigné le 2 Décembre 1940 et le 10 Janvier 1941.

Les services de Mme ALQUIER, en congé de convenances personnelles depuis le 1er Octobre 1939, renouvelé en Octobre 1940, ont été utilisés par mon collègue de la Hte. Garonne en raison de la situation créée par les hostilités . Mon collègue de Toulouse vient de me saisir de la lettre ci-jointe, inacceptable dans le fond comme dans la forme, que Mme ALQUIER lui a adressée le 20 Janvier . En dehors du caractère insolent de cette lettre, il convient de relever le passage où cette institutrice semble marquer sa défiance vis-à-vis du Gouvernement et des institutions nouvelles .

J'estime, en ce qui me concerne, que ces derniers faits, joints à l'activité communiste de Mme ALQUIER déjà signalée et sur laquelle.....

ANNEXE 9

laquelle vos services pourront très certainement vous donner un complément d'information, appellent une sanction urgente et re.

J'ai donc l'honneur, si vous partagez ma manière de voir, vous proposer la révocation immédiate de Mme ALQUIER qu'il conviendrait le cas échéant, de porter à la connaissance de M. le Secrétaire d'Etat à l'Instruction Publique, conformément aux prescriptions de la Circulaire Ministérielle du 21 Octobre 1940.

Mme ALQUIER Gabrielle est née le 5 avril 1889 à CARCASSONNE. Elle est mariée en secondes noces avec M. ALQUIER, juge en retraite. Elle est mère de 3 enfants : Fontvieille François né le 10 Février 1915 et ALQUIER Yvette et Aline nées le 21 Septembre 1921. Elle a au total 5 ans 3 mois de services dans l'enseignement public, auxquels s'ajouteront les services accomplis en Haute-Garonne durant les hostilités.

L'INSPECTEUR D'ACADEMIE,

AD11

108W29/02

la classe
compromis
vements d
tude pagande
qu'une me par
I'ém

Savelanet au Comminges ce 20 janvier 1941.

isation d.
 situati
 nspecti
 tabl

AD11
 108W29/03

ARCHIVES DE L'AUBE

Monsieur,

Passée par les bruits malveillants qui se sont répandus sur mon départ de l'école, le Maire de Savelanet, je viens vous prier de bien vouloir préciser un point: suis-je en congé comme me l'a écrit dans une lettre rassurante votre inspecteur Primaire, ou bien suis-je révoqué?

Votre notification brutale d'avoir à vider les lieux m'est arrivée le lundi 3 décembre. Le mardi 4, l'inspecteur, "lui" lui apporta parait-il — c'est son expression — ma tête sur un plateau. Au sortir de sa rencontre avec M. Benoit le Maire avisa les gens qui passaient pour leur annoncer: « Avec la Académie j'ai trouvé un point pour la faire révoquer. Je la mets sur la table ». Devant la colère des parents et la désolation de nos petits il a inventé des prétextes à la Ponco Pilate, mais le mal était fait. Je déplore, Monsieur, que vous vous soyez fait l'instrument des vengeances sadiques de ce triste individu que mon départ a "fini" dans sa Commune. Je croyais le

Piquie du Maréchal plus sérieux et plus humain. Ça va pis.

Sachez que vous vous êtes fait aux yeux de nos paysans qui voyaient de très bon oeil l'annonce des choses propres et saines que vous alliez instaurer - le plus grand tort. Je le déplore pour vous. Si vos inspecteurs visitaient plus fréquemment et plus longuement les villages ils y joueraient un rôle un peu plus profondément moral et plus digne que celui qu'ils jouent en général. Ils apprendraient à juger la maîtresse que j'étais qui ne se contentait pas de sa classe et sa préparation mais - digne émule de feu M^r Journaud si bon et si parfait - travaillait autour d'elle au bonheur de tous parents et enfants par ses soins, ses conseils, son affection toujours dévouée et patiente. Elle formait des cœurs et des pigeons et non des cerveaux bourrés et des cœurs secs.

Je vous prie, Monsieur de vouloir bien préciser le point du début de ma lettre. J'y suis absolument. Les parents, qui savent quelle réputation de Maîtres, ils doivent à ce Monsieur, verront qu'il a encore une fois, la v^ement.
Je vous adresse mes salutations.

ANNEXE 9

G. Alquier

AD11
108W29/03